

Vallée d'Ossau

NIV
2

FACILE

“Le Passage des Scheeeeeee”



LE COL DE SUZON

Le lendemain, Renardo revint musarder autour de la Tanière des Hommes à Dos Bossu. Surprise ! il y avait déjà là un autre jeune renard. Ils se reniflèrent et se plurent. Son nouvel ami, en lui désignant un large passage côté patte droite de la Grande Paroi, lui demanda “veux-tu aller voir les Scheeeeeeeeeee ?” et sans même attendre sa réponse, il l’entraîna sur le sentier qui passait devant la Petite Tanière, descendait ensuite vers l’eau-qui-ne-trotte-pas et remontait de quelques panards pour s’engager dans le Grand Eboulement.*



dura un moment puis ils quittèrent le Grand Eboulement

1 Oh30, 2030 m. Alors son ami se retourna vers lui : “chut ! fit-il, à partir de maintenant, c’est plein de Rats-Sans-Queue*...”. En continuant à monter au milieu des champs de Poireaux-Bleus-Brûlants*, ils entendirent souvent la fuite des Rats-Sans-Queue mais ne parvinrent pas à en attraper un seul. Par contre ils gobèrent une foule de Mange-Crottes* qui se traînaient sur le chemin, sur les traces des Bêtes Blanches. Ils parvinrent ainsi jusqu’au passage

2 Oh50, col de Suzon, 2127 m. A peine l’avaient-ils atteint qu’ils entendirent, venant de l’autre côté, “scheeeeeeeeeee !”. Plusieurs groupes de Scheeeeeeeeeee les épiaient avec méfiance.

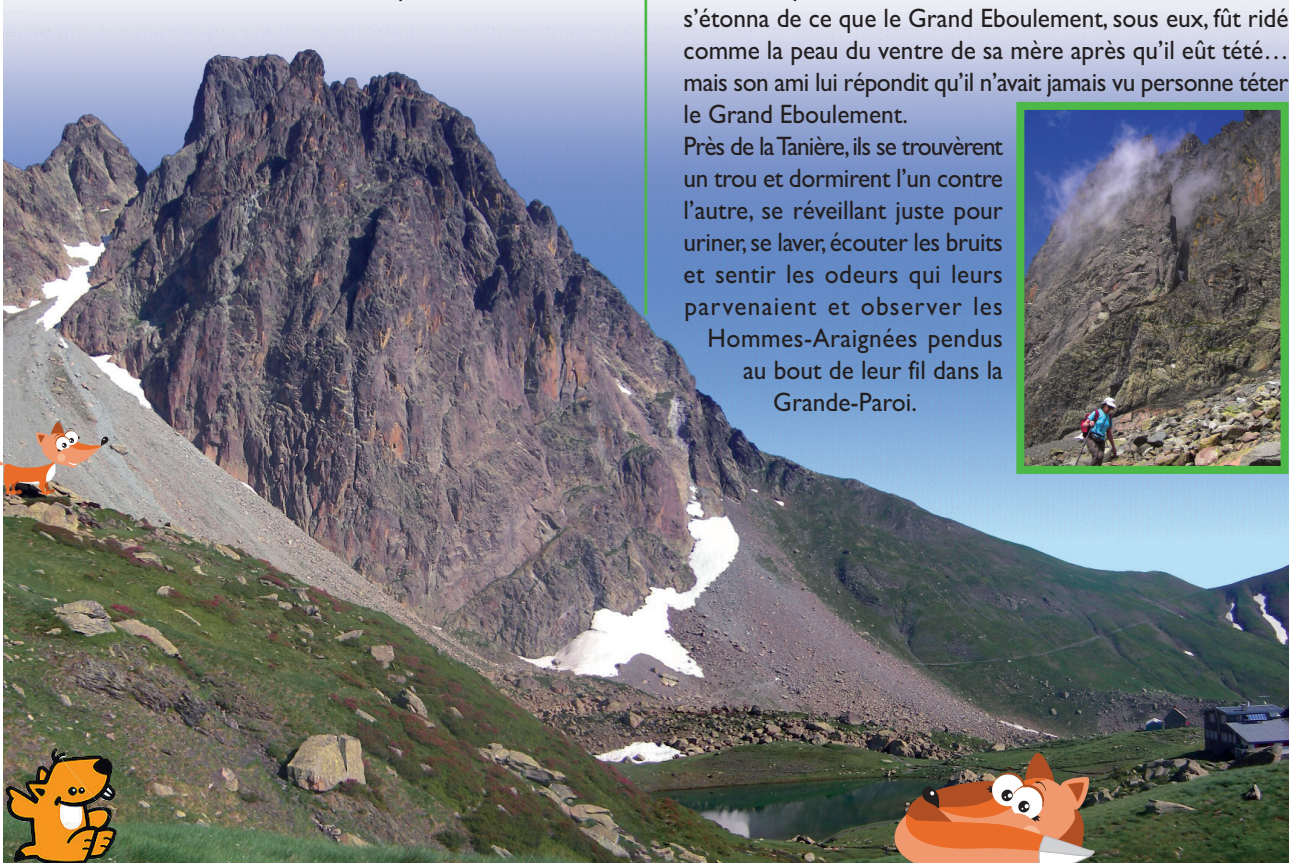
Au bout d’un moment ils se turent et se remirent à dévorer l’herbe, sauf les jeunes qui jouaient à poursuis-moi.

Renardo et son ami restèrent longtemps là-haut puis s’en revinrent par le même chemin. A un moment, Renardo s’étonna de ce que le Grand Eboulement, sous eux, fût ridé comme la peau du ventre de sa mère après qu’il eût tété... mais son ami lui répondit qu’il n’avait jamais vu personne téter le Grand Eboulement.

Près de la Tanière, ils se trouvèrent un trou et dormirent l’un contre l’autre, se réveillant juste pour uriner, se laver, écouter les bruits et sentir les odeurs qui leurs parvenaient et observer les Hommes-Araignées pendus au bout de leur fil dans la Grande-Paroi.



D Renardo n’avait jamais parcouru pareil chemin, entièrement couvert de pierres. A n’en pas douter c’était un chemin des Hommes, car il avait leur odeur. Pour ça, il n’était pas dur à suivre et c’était drôle de sauter d’une pierre à l’autre. Cela



Vallée d'Ossau

NIV
2

FACILE

“Le Passage d’Aïle-Noire”



LE COL DE PEYREGET

La nuit suivante, Renardo voulut aller au passage qui dominait la Tanière. Son ami, qui avait d’autres projets, l’y encouragea et lui indiqua le chemin.

D “C’est un bon endroit pour nous les renards. Il y a de l’eau et des proies, beaucoup de cachettes et il y fait frais.”

“D’abord il te faut rejoindre l’endroit où les Hommes à Bosse dans le Dos capturent l’eau qu’ils boivent dans leur Tanière.

Pour ça, de la Tanière, longe côté patte gauche l’eau-qui-ne-trotte-pas et monte en face dans la fosse entre les deux montagnes. Tu arriveras bientôt sur un premier petit plat d’herbes.

Continue. Sur le second tu trouveras l’endroit où les Hommes

0h20 capturent l’eau ①. Remonte le long de l’eau qui trotte et

0h35 arrive à une petite eau-qui-ne-trotte-pas ②. Longe-là après avoir sauté par dessus l’eau qui court puis monte à nouveau. De là,

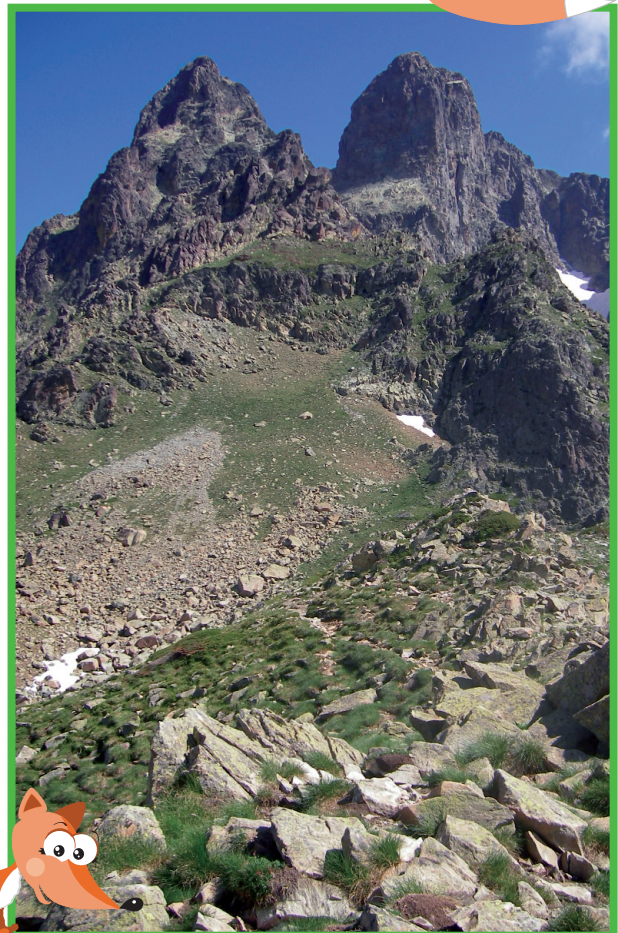
1h15 tu seras vite arrivé en haut ③ col de Peyreget, 2320 m.

Ainsi fit Renardo mais il y prit tout son temps. Il goba tout le long du chemin les Boules-Bleues qui y poussaient. Inspecta longuement les amas de rochers. Pêcha. Testa le goût de petits soleils et de six-pattes qu’il ne connaissait pas car ils ne vivaient pas plus bas, là où Renardo avait passé son



enfance. Au passage, il médita longuement devant la hauteur et l’aspect de la Grande-Paroi qui le dominait. Enfin, à l’aube, une Aïle-Noire-à-Museau-Jaune l’invita à jouer à attrape-moi, se posant à côté de lui puis s’envolant aussitôt, recommençant sans cesse en poussant des cris perçants et lui tirant les poils avant qu’il ait le temps de se retourner pour parer le coup. Finalement, il s’envola vers la Grande-Paroi en riant.

En haut, Renardo hésita. Il était tenté de descendre dans la grande fosse inconnue qu’il voyait sous lui. Finalement, il revint sur ses pas, ou à peu près, et se promit que le lendemain, il reviendrait au Passage d’Aïle-Noire et irait cette fois plus loin.



NIV
2

FACILE

COL DE SUZON/COL DE PEYREGET

Précautions particulières
 Même en été, la température peut fraîchir certains jours ou le soir à ces altitudes : prévoir des vêtements en conséquence.

Sympa
 Le fromage du pays (chez les bergers ou aux saloirs de Gabas)
 L'histoire géologique et pyrénéiste du pic d'Ossau
 La transhumance d'Aneu (début juillet)
 Une virée aux ventas avant de repartir

D **Refuge de Pombie, 2033 m**
 0710305E - 4745762N

50 mn 1835 m 125 m

Altitude maxi : 2127m / altitude mini : 2027m

Balisage : Néant.

D **Refuge de Pombie, 2033 m**
 0710305E - 4745762N

1h15 mn 1420 m 292 m

Altitude maxi : 2320m / altitude mini : 2031m

Balisage : Néant, cairns.

Précautions particulières
 Zone pastorale : ne pas effrayer les animaux
 Zone parc national : réglementation particulière. Chiens notamment interdits



Renseignements complémentaires auprès de :
Office de Tourisme de Laruns
 Tél. 05 59 05 31 41
 www.ossau-pyrenees.com



www.rando64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

Se rendre au départ :

Gagner le refuge de Pombie d'après les indications de la fiche correspondante.

Départ : Refuge de Pombie, 2033 m, 0710305E - 4745762N

COL DE PEYREGET

Durée : 1h 15 mn

Déniv. positive cumulée : 292 m

Altitude maxi : 2320 m

Altitude mini : 2031 m

Distance totale : 1420 m

Balisage : Néant, cairns.

Point remarquable ① :

A 20 mn, captage, 2112 m, 30T 0709753E - 4745666N

Point remarquable ② :

A 35 mn, laquet, 2171 m, 30T 0709618E - 4745546N

Point remarquable ③ :

A 1h 15 mn, col de Peyreget, 2320 m, 30T 0709272E - 4745582N



Gardiens du refuge de Pombie
Karine Depeyre
Jean-Marc Ferri

Il n'y a pas de mail au refuge en période de gardiennage

LE REFUGE

05 59 05 31 78

début juin à fin septembre en permanence

HORS SAISON

05 59 05 31 78

refugedepombie@laposte.net

Contacts utiles :

Parc National des Pyrénées
www.parc-pyrenees.com

Club Alpin Français
www.ffcam.fr

Refuges des Pyrénées
www.agrepy.org



COL DE SUZON

Durée : 0h 50 mn

Déniv. positive cumulée : 125 m

Altitude maxi : 2127 m

Altitude mini : 2027 m

Distance totale : 1835 m

Balisage : Néant.

Point remarquable ① :

A 30 mn, sentier, fin du pierrier, 2030 m, 30T 0710170E - 4746495N

Point remarquable ② :

A 50 mn, col de Suzon, 2127 m, 30T 0710535E - 4747041N

Recommandations utiles :

Météo 08 92 68 02 64

Appel d'urgence européen 112

Parcourir les chemins du Béarn et du Pays basque nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature et les hommes et femmes qui font vivre ce territoire.

Il est important que quelques règles soient respectées.

Préservez la nature

Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets

Respectez la faune et la flore

Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

Ne partez pas sans le matériel nécessaire

Evitez de partir seul

Ne buvez pas l'eau des ruisseaux

Renseignez vous sur la météo

Respectez les activités et les hommes

Pensez à refermer les barrières

Les feux sont interdits

Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires.

Ce qu'il faut savoir sur le Parc :



Réglementation du parc national Reglamento del parque - Park regulations



- Pas de chiens, même tenus en laisse
 Prohibición perros, incluso atados
 No dogs, even on a lead
- Ni cueillette, ni prélèvement
 No recolectar plantas, animales, minerales
 Don't collect plants, animals, minerals
- Pas de déchets
 No dejar basura
 Don't leave rubbish
- Pas de camping
 No acampar
 No camping
- Pas de feu
 No acer fuego
 Don't light fires

- Bivouac réglementé autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc ou d'un accès routier entre 19h-9h
 Vivac reglamentada sólo permitido a más de una hora de camino de los límites del parque o de un acceso por carretera entre 19h-9h
 Bivouac regulated only authorised at more than one hour's walk from the Park boundaries or from a paved road between 7 p.m. at 9 a.m.
- Pas de véhicule, ni de V.T.T.
 No pasar con vehículo u bicicletas
 No vehicle, no bicycle

- Pas de parapente ou autres sports aériens
 No practicar parapente u otros deportes aéreos
 No paragliding or other airborne sports
- Ni bruit ni dérangement
 No perturbar la tranquilidad de la naturaleza
 Don't disturb the tranquility of nature
- Pas d'arme
 No armas
 No firearms

Amendes (multas, fines) : de 68 euros à 135 euros

Attention !

Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tout les cas, tenez-le en laisse. Merci !